



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 54982

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la teneur du colloque sur les énergies renouvelables qui s'est tenu au Sénat le 25 juin 2009. Il a été souligné à cette occasion que les collectivités territoriales constitueraient naturellement le terrain d'application du texte de loi dit « Grenelle 2 » sur l'environnement. À cet égard, plusieurs participants ont indiqué qu'il revenait aux régions de jouer pleinement un rôle de chef de file pour fédérer projets et initiatives, structurer les filières et développer la formation. Toutefois, a-t-on fait observer, la principale entrave à cette montée en puissance réside dans le manque de fonds propres pour des investissements au niveau régional. Il lui demande si un tel constat est partagé par le Gouvernement et, si c'est le cas, comment celui-ci entend remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54982

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6961

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)